

COMMUNE DE SEPMES**Place de l'Église**

37800

Tél. : 02 47 65 44 66

Fax : 02 47 65 59 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2022-09-07

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMES se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Étaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire

M.BASECQ Samuel, Mme DELORME Manon, Mme LANGLOIS Barbara, Adjoint, Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée,

Mme BILLY Justine, M.BARILLET Gaby, M. DENIS Jason, M.LABARRE Thomas, Mme VERNAT Virginie, M. CHOLLET Yohan, Mme REZEAU Cindy

Absents excusés :

M. DAGUET Alain, adjoint. M. RAGUIN Charles,

Nombre de membres en exercice : ... 14
 Nombre de présents : 12
 Nombre de votants : 12
 Date de convocation : 2 novembre 2022

Mme Barbara LANGLOIS, a été désignée comme secrétaire de séance.

**OBJET : CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE : RENOUELEMENT**

La commune de Sepmes, adhère depuis sa création en 2017, au service de médecine préventive du centre de gestion d'Indre et Loire.

Par conséquent, Madame le Maire propose de renouveler la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion à compter du 1er janvier 2023 pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Municipal,

Vu la proposition de convention présentée,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion d'Indre-et-Loire pour 3 années à compter du 01/01/2023

LE SECRETAIRE DE SEANCE**Barbara LANGLOIS**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 15 novembre 2022 et publié le 15 novembre 2022

À SEPMES, le 15 novembre 2022

Le Maire,

**POUR EXTRAIT CONFORME,****LE MAIRE,****Régine REZEAU**